

Liste des Délibérations du Conseil municipal
Séance du 16 janvier 2023

Présidé par Joseph THEBAULT, Maire

PRÉSENTS : Joseph THEBAULT, **Maire**, Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Sophie RABORY, Sébastien GOUDARD, **Adjoint**. Annick VIVIEN, Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Philippe MACOUIN, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, Mélynda HASSOUNA, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Pierre PIRON, Mathias JOLY.

EXCUSÉS / PROCURATIONS données par : Béatrice GAYVRAMA à Régine LEFEUVRE, Nicolas AUBIN à Joseph THEBAULT.

SECRETAIRE de SEANCE : Michel HALOUX.

Mise en œuvre de la loi Egalim au Restaurant scolaire ; INFO
Régine LEFEUVRE et Jean-Paul RONSIN, Adjoint, avec Éric ORVAIN, Cuisinier - Responsable de la cuisine centrale, ont présenté les actions mises en œuvre au restaurant scolaire dans le cadre de la Loi EGALIM et du Plan Alimentaire Territorial de Montfort Communauté (30 minutes).

ORDRE DU JOUR : Le Conseil Municipal valide l'ajout à l'ordre du jour relatif, en question diverse, de la rectification des tarifs 2023 de location des jardins familiaux.

PROCES-VERBAL du 12 décembre ; arrêté à l'unanimité.

FINANCES (Michel HALOUX, Adjoint aux Finances)

DETR 2023 : demande de subvention

En complément des 2 demandes validées en décembre, le Conseil Municipal sollicite de l'Etat une subvention au titre de la DETR 2023 pour les travaux de la tranche 3 du programme « maternelle/ Maison de l'Enfance » dans la catégorie « bâtiments scolaires publics et bâtiments destinés à l'enfance ». La demande sera sollicitée au taux maximum de 30% sur un coût de 432 655 € HT (subvention attendue de 129 796 €).

Maternelle –Maison de l'Enfance : relance lot 14

Les marchés de travaux du programme d'extension et de restructuration de la maternelle - Maison de l'enfance sont allotés en 15 lots. En 2020, il n'y avait pas eu d'offre pour le lot désamiantage. Le Conseil Municipal engage une consultation pour retenir un prestataire. Le désamiantage concerne des surfaces de l'école construite en 1979 selon les préconisations du rapport du bureau de contrôle.

Maternelle : Marché de maîtrise d'oeuvre

L'exécution des travaux (tranches 1 et 2) a entraîné des prestations modifiées, supprimées ou ajoutées (montant de 60 875,98 €). Dans ce cadre, le Conseil Municipal valide l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre qui fixe le forfait définitif de rémunération de 121 124,29€ HT à 139 884,50 € HT au taux ramené à 8,5 %.

ADMISSIONS EN NON-VALEURS

A la demande du comptable public de la collectivité, qui est chargé du recouvrement des recettes en mettant en œuvre des procédures spécifiques, le Conseil Municipal admet en non-valeur comptables les états reçus de créances irrécouvrables :

- dettes de 2017 à 2020 (restaurant scolaire, garderie, droit de place) représentant une somme globale de 359.02€.
- dette de loyers d'une locataire décédée de 3 459,32€.

URBANISME (Joseph THEBAULT, Maire)

Lotissement Bastille : Vente du lot C1

La commune, aménageur du lotissement de La Bastille a attribué les lots C1 et C2 à PIERRE PROMOTION pour y réaliser des immeubles, conformément au permis d'aménager. Par délibération du 19/09/2022, le conseil municipal a validé la vente définitive du lot C1 (1578 m²) au prix de 420 000€ TTC pour réaliser un immeuble de 20 logements (4 T2, 7 T3 et 3 T4). Au regard du régime de la TVA, le Conseil Municipal reprend cette délibération et vend ce lot au prix de 350 000€ HT ; avec TVA applicable en sus de 70 000 €.

Droit de Prémption Urbain

Le conseil municipal renonce à exercer son Droit de Prémption Urbain sur les cessions :

- du lot C1 du lotissement de la Bastille,
- des parcelles bâties situées au 8 rue de Saint-Brieuc (867 m²).
- de la parcelle bâtie (495 m²) se situant au « 105 Les Tardivières » près de la gare de Montfort sur Meu.
- des parcelles bâties situées au 12 rue de Dinan (62 m²) ;
- des parcelles bâties situées au 7 rue de Saint-Brieuc (577m²).

AFFAIRES SCOLAIRES (Sophie RABORY, Adjointe)

APPEL à PROJET - atelier parentalité

Comme l'an dernier, le conseil municipal décide de participer à un appel à projet et de solliciter le financement du « réseau parentalité 35 » porté par la CAF la MSA, et le Département pour financer une soirée parentalité au taux de 80 %. Retenue par la commission enfance, cet atelier vise à apporter un appui éducatif aux parents.

VRD ENVIRONNEMENT (Jean-Paul RONSIN, Adjoint)

La loi a prévu de transférer la compétence assainissement aux intercommunalités à compter du 1er janvier 2026. Montfort Communauté, qui exercera cette compétence à la place des communes, va anticiper et prendre la compétence au 1er janvier 2025. Dans cette perspective, il a missionné un bureau d'études pour réaliser un schéma directeur d'assainissement (eaux usées) en partant des équipements et infrastructures de chaque commune, à identifier. Le coût de cette étude s'élève à 420 000 € HT. Il sera réparti entre les communes après déduction des subventions attribuées.

A l'exception d'une abstention (Mathieu LE VILLAIN), le conseil municipal par 25 voix pour et 1 voix contre (Raymond BLOUET) valide cette participation financière.

Question Diverse : tarifs jardins familiaux

Suite à une erreur de report des tarifs préconisés par la commission Finances, le conseil municipal rectifie les tarifs 2023 de location des jardins familiaux comme suit :

Location 50 m ² (Bédéens)	17 € / an
Location 100 m ² (Bédéens)	34 € / an
Location 50 m ² (Extérieurs)	34 € / an
Location 100 m ² (Extérieurs)	68 € / an

Décisions prises par délégation du conseil municipal

Attributions de marchés d'assurances de 4 ans (2023 à 2026) en 3 lots :

- Dommages aux biens et risques annexes : Groupama (12 318,58 €)
- Flotte automobile et auto-missions : Groupama (3 876,10 €)
- Responsabilité de la commune : Groupama (7 466,63 €).

INFORMATION : Synthèse du rapport 2021 de EBR (Eau du Bassin Rennais - eau potable) présentée avec diffusion d'une vidéo explicitée par Jean RONSIN (Conseiller Municipal - Conseiller Communautaire délégué de Montfort Communauté à EBR et Vice-Président délégué aux Infrastructures de Production) et remise de la feuille d'infos de janvier avec les travaux prévus à Rophemel.